



## Mode avancé : RE2020, cap sur 2028/2031

**Durée** : 1 jour soit 7 heures

**Thématique(s)** : ACV, Bas carbone, Bois, Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, Matériaux biosourcés, RE2020, Réemploi

**Date** : 17 et 18 décembre 2024 (matins)

**Lieu** : Formation à distance (classe virtuelle)

**Intervenant(s)** : Cédric CRETON, Ingénieur, co-gérant (BE IMAEE)

## Programme de formation

*"Mode avancé RE2020" : un nouveau module de formation à destination de professionnels ayant déjà suivi une première formation base sur la RE2020, et souhaitant se mettre à jour.*

Une entrée sur les évolutions à venir pour les années 2028 et 2031 dans le cadre de la RE2020, avec une ouverture sur la rénovation et la RT-Existant, et une double vision *bâtiment* et *systèmes* pour optimiser la performance énergétique et l'impact carbone du projet.

Les biosourcés et le réemploi restent des leviers centraux pour atteindre et anticiper ces seuils, et constitueront des sujets fils rouge de ce module.

Et toujours au cœur de notre approche, la pédagogie de projet entre équipe de conception et maîtrise d'ouvrage.

(Formation base RE2020 avec la Scop les 2 Rives « La RE2020 et ses composantes Energie et Carbone » : <https://scop-les2rives.eu/formations/premiere-approche-de-la-re-2020-et-de-lempreinte-carbone/>)

### Pré-programme :

#### Se mettre à jour

- Rappels sur le contexte de la RE2020
- Les biosourcés et le réemploi comme levier
- Évolutions à venir : 2025 – 2028 – 2031 – RE Existant

#### Anticiper : les leviers pour pousser les curseurs plus loin

- Éléments d'arbitrage (conception et systèmes) pour anticiper les seuils
- Viser l'accessibilité technique et financière
- Transmettre une pédagogie de projet / maîtrise d'ouvrage - équipe de conception

#### Se positionner : points d'alertes et retours d'expérience

- Comparatifs de projets selon seuils
  - Méthodologie de projet
  - Focus sur les biosourcés

#### Sobriété : Cap sur la rénovation

- L'existant comme élément de réemploi d'un projet

## Objectifs de formation

- Identifier les éléments d'arbitrage *bâtiment et systèmes* pour optimiser la performance énergétique et l'impact carbone du projet
  - Appréhender une méthodologie de projet pour intégrer les biosourcés et le réemploi dans le projet en visant les seuils réglementaires 2028/2031
  - Consolider son argumentaire pour pousser les curseurs plus loin
  - Intégrer dans sa pratique professionnelle les évolutions réglementaires à venir en rénovation
- 
- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : - /10

## Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

## Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

## Durée de la formation

1 jour soit 7 heures

## Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

*Une formation à destination des professionnels ayant déjà suivi une première formation base sur la RE2020 et souhaitant se mettre à jour.*

## Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- *Formation à distance : pour permettre la bonne interactivité de la formation, les stagiaires s'engagent à participer caméra allumée et micro ouvert, et à s'assurer de bonnes conditions matérielles.*
- Taille du groupe : max. 20 personnes en présence, et max. 15 personnes à distance.

## Tarifs de la formation

450 € HT soit 540 € TTC

& tarif préférentiel : 410 € HT soit 492 € TTC pour une inscription à 2 ou +

& pour les [anciens stagiaires DDQE](#) : 370 € HT (444 € TTC)

## Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

## Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (référentes handicap : nous contacter).

## Délai d'accès à la formation

Nous contacter

## Dernière mise à jour du programme

18/07/24

## Informations pratiques sur cette formation

*Ancien intitulé de formation : RE2020 et biosourcés, pousser les curseurs plus loin : arbitrer et anticiper dans sa pratique professionnelle quotidienne*

## Contact de la formation

**Sophie Charpentier**

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

**Contact inscription**

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - [www.scop-les2rives.eu](http://www.scop-les2rives.eu)

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPF (au titre de la catégorie Actions de formation)